



# Assemblée générale

Distr. limitée  
4 juin 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-septième session

Point 11 de l'ordre du jour

### Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida

#### Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

### Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida

L'Assemblée générale, s'inspirant de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida<sup>1</sup> et des Déclarations politiques de 2006 et 2011 sur le VIH/sida<sup>2</sup> :

a) Se félicite du rapport du Secrétaire général intitulé « Accélérer la lutte contre le sida : atteindre les objectifs de la Déclaration politique de 2011 »<sup>3</sup> et des recommandations y figurant en tant qu'éléments à examiner lors des préparatifs de sa manifestation spéciale en 2013 pour le suivi des efforts accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des débats devant permettre la formulation du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;

b) Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-huitième session la question intitulée « Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des Déclarations politiques sur le VIH/sida ».

---

<sup>1</sup> Résolution S-26/2, annexe.

<sup>2</sup> Résolution 60/262, annexe; résolution 65/277, annexe.

<sup>3</sup> A/67/822.

